

TERRITOIRE DE BELFORT *Transport*

Rousse : « une absence de volonté »

Le vice-président chargé des Transports du conseil départemental du Territoire de Belfort a réagi, vendredi, à la mise en cause, par le vice-président de la Région (notre édition de vendredi) de la majorité départementale.

« En réalité, M. Neugnot a manqué le train. Je ne comprends pas ce qui empêche les trains suisses d'aller jusqu'à la gare de Belfort. Il y a une absence de volonté politique. On assiste à une grande désorganisation », avance Frédéric Rousse, qui écarte les arguments avancés par la Région : problèmes de responsabilité, quais ne permettant pas l'arrêt des trains suisses en gare de Belfort, conducteurs suisses à former. « Cette question de la formation des conducteurs suisses n'est pas sérieuse. Si on veut que cela fonctionne, on le fait et c'est tout », poursuit l'élu.

Seuls les trains français feront la navette entre la gare LGV et la gare de Belfort.

De la même façon, Frédéric Rousse écarte l'argumentation développée dans nos colonnes par Christian Proust, indiquant que le système de cadencement suisse ne laisse pas le temps pour les rames suisses d'un aller-retour entre Delle et Belfort. « M. Proust a toujours prôné le bus et a toujours été contre cette ligne. Il est

de toute façon contre et son argumentation est orientée. Lorsqu'on fait une ligne d'un point A à un point B, c'est pour que les trains roulent de A à B. Je ne vois pas ce qui l'empêcherait pour les trains suisses. Nous avons l'impression, face à la Région, d'être confrontés à une approche dictée par l'idéologie ».

« Des tarifs prenant en compte la distance parcourue »

Concernant le transport scolaire, Frédéric Rousse estime que les horaires prévus ne sont pas adaptés. « Certains scolaires du sud du département vont se retrouver à devoir partir à 6 h du matin pour être à 8 h en classe à Belfort. Je crains que beaucoup aillent à Belfort en voiture ».

Il juge « hallucinant » que les trains suisses ne s'arrêtent pas en gare de Morvillars, alors que des investissements d'aménagement conséquents ont été faits par les pouvoirs publics à cet endroit dans la perspective de la réouverture de la ligne à la fin de l'année.

Sur les comptes du SMTIC, avec le transfert de la compétence à la Région, Frédéric Rousse nie toute retenue par le Département d'argent de la Région versée par le SMTIC (Michel Neugnot parlait dans notre journal de plus de 100 000 euros). « Le



Frédéric Rousse. Photo d'archives ER

calcul a changé après le 1^{er} septembre. M. Neugnot applique à la période 1^{er} janvier-1^{er} septembre la règle de calcul qui a pris effet au 1^{er} septembre. C'est une erreur. Nous avons respecté la loi », dit-il, en ajoutant qu'il estime que le tarif unique à 5 euros prévu par la Région pour toute la ligne est une erreur. « Il faudrait faire des tarifs prenant en compte la distance parcourue. Il n'est pas normal de payer la même chose pour un Joncherey-Delle que pour un Belfort-Delle ».

Ph.P.